

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Annonce des premières actions pour 6 pôles de compétitivité

Hier, jeudi 25 Février, les 6 pôles de compétitivité de la nouvelle [REGION ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE](#) / T : 03.88.15.67.68 (siège à Strasbourg/67) à savoir : [ALSACE BIOVALLEY](#) / T : 03.90.40.30.00 (siège à Illkirch Graffenstaden/67), Fibres-Energivie, Hydreos, IAR, Materialia et le [POLE VEHICULE DU FUTUR ALSACE FRANCHE COMTE](#) / T : 03.89.32.76.44 (siège à Etupes/25) ont signé une Convention de Partenariat. Concrètement, la Convention de Partenariat prévoit des premières actions précises et clairement identifiées : 1) La fertilisation croisée entre les technologies et les marchés des 6 pôles doit ouvrir à toutes leurs entreprises membres des marchés nouveaux ou complémentaires. Dans un premier temps, trois axes seront prioritaires : les matériaux agro-sourcés, la réalité augmentée et les objets connectés. Un autre thème sera également traité, l'Industrie du futur. Ce sujet transversal aux filières permettra de générer des projets collaboratifs de R&D et des échanges sur les opportunités de manifestations et conférences. 2) L'ouverture à l'International est aussi un objectif primordial pour les 6 pôles. Ils s'engagent à partager leurs connaissances et expériences des pays ciblés pour en faciliter l'accès à leurs membres afin d'accroître leurs opportunités de projets ou de business hors frontières. 3) Le partage des bonnes pratiques permettra à chacun des 6 pôles de bénéficier dorénavant pour leurs membres des expertises développées par l'un d'entre eux (ex : mutualisation des achats, négociés par Pôle Véhicule du Futur, dont pourront profiter les adhérents des 6 pôles ; ou l'accompagnement à la levée de fonds avec le label EIP, grâce au process développé par Alsace BioValley, qui permet aux entreprises de se préparer au mieux pour réussir ces démarches). www.alsace-biovalley.com/fr / www.vehiculedufutur.com